



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

POURQUOI Bordelais et Toulousains aiment se détester ?



CASTAGNE. Où vit-on le mieux ?
Où fait-il le plus beau ?
Qui a la plus grosse... population ?
Bordelais et Toulousains passent
leur temps à se comparer
et à se balancer des vacheries.
Et semblent aimer ça. Mais au fait,
d'où cela vient-il ?

« Je n'y ai jamais mis les pieds mais je n'aime pas Bordeaux. C'est comme ça, c'est dans mes gènes », philosophe Justine, jeune infirmière. À Toulouse, l'animosité anti-bordelaise est un sujet à fort potentiel de mauvaise foi. Une sorte de sport régional s'illustrant par un petit nom d'oiseau lâché au passage d'une voiture immatriculée 33. Au pire, par un boycott à vie des cannelés. Mais qui n'empêche pas l'existence de couples mixtes. « Je la chambre avec ça mais elle ne rentre pas trop dans le jeu. Elle n'assume pas, c'est une vraie Bordelaise ! » lance Xavier à propos de sa copine Marion. Passons sur la théorie selon laquelle les Bordelais ne seraient que de mauvais Toulousains tombés dans la Garonne. Dans son livre "Toulouse Bordeaux l'un dans l'autre", Serge Legrand Vall date de l'époque romaine les premières ori-

gines de cette rivalité : « Les Toulousains sont les premiers à avoir fait fortune avec le vin. Ils l'achetaient en Italie et le revendaient très cher aux Bordelais. C'est pour cela que ces derniers ont décidé de planter leurs propres vignes avant de déclencher au Moyen-Âge une guerre du vin. Sur les quais, ils ne vendaient les autres breuvages du Sud-Ouest qu'une fois leurs récoltes épuisées. Ce privilège a généré beaucoup de frustration. » Si l'époque médiévale est aussi marquée par les relations belliqueuses entre Ducs d'Aquitaine et Comtes de Toulouse, c'est au XVIII^e siècle que la rivalité va changer de dimension. « Alors que les deux villes avaient toujours été égales, Bordeaux bénéficie du commerce transatlantique pour exploser, c'est le début de la jalousie », raconte l'écrivain. Une situation qui s'inverse au XX^e siècle avec l'essor de l'aéronautique dans la Ville rose. Sa voisine hérite alors de son surnom de « belle endormie ». « Aujourd'hui, il existe un nouvel équilibre. On parle plus de complémentarité que de concurrence », estime Serge Legrand Vall, lui-même « passé à l'ennemi » après avoir vécu dix ans à Toulouse. C'est parce qu'il a retrouvé à Bordeaux beaucoup de ce qu'il aimait de la Ville rose que ce « binational » a eu l'envie de fouiller dans l'histoire. « Certes, il y a une culture plus populaire à Toulouse. C'est une ville nerveuse alors que sa voisine est une cité de commerçants plus bourgeoise. Mais il y a beaucoup de points communs dans la manière de vivre », assure-t-il. En tout cas, il semble que, même à l'équilibre, les deux villes n'aient pas fini de se toiser. En témoignent les débats autour de la Ligne grande vitesse, qui verra Bordeaux desservie la première. Ouf, il y aura toujours une bonne raison pour détester ses meilleurs ennemis !

Nicolas Mathé ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR ! 1€

Dossier : LE FUTUR
DANS L'ASSIETTE

Le JT, l'hebdo qui vous mâche le travail

En vue p. 9
JANICK LECLAIR,
UNE VOIE
POUR LES SOURDS

En immersion p. 11
GREFFE DE REIN,
LE GESTE D'AMOUR
D'UN TOULOUSAIN

JEUDI 30 MARS > 06 AVRIL 2017 • N° 732

LA QUALITÉ EN TÊTE,
LA FIERTÉ AU CŒUR

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

NOUVELLE
FORMULE !

37829141010007320 1,00€

C'EST L'HISTOIRE D'UN JOURNAL ...

Chère lectrice, cher lecteur,



Vous vous apprêtez à feuilleter les pages du premier hebdomadaire de solutions. Depuis neuf mois, l'équipe du JT fait mûrir une nouvelle façon de traiter l'information. Plutôt que de nous tourner vers les problèmes, nous choisissons d'interroger et de rencontrer ceux qui agissent, ceux qui osent innover, ceux qui se retroussent les manches et dessinent les contours du monde de demain. Le journal que vous tenez aujourd'hui entre vos mains est une concrétisation de ce travail entamé en juillet dernier. Son format vous a sûrement interpellé. En accordéon, en origami, l'équipe du JT a réfléchi à toutes les possibilités pour vous donner envie de racheter un journal. Nous sommes ainsi passés par toutes les étapes pour vous offrir une maquette aérée, ludique et claire. Replié, le JT n'est pas plus grand qu'un magazine pour mieux se glisser dans votre sac. Une fois ouvert, il laisse la place à des textes approfondis, de la photo et du dessin, ainsi que des infographies. Autant d'informations pour comprendre, s'inspirer et agir.

Pour inaugurer cette nouvelle étape, le JT a décidé de mettre le nez dans votre assiette. Parce que nous passons plus de 6 ans à manger, que la nourriture est omniprésente dans notre quotidien et que sa production impacte notre planète. Une problématique en accord avec notre nouvelle ligne éditoriale : ce sujet nous concerne tous et chacun de nous peut agir. À sa manière, à son échelle. Alors bonne lecture et bon appétit bien sûr !



L'équipe du JT



Une édition limitée à découvrir à La Poste⁽²⁾
et chez les buralistes participants.



FRAPPE LA MONNAIE ET LES ESPRITS



LA POSTE

⁽¹⁾ Pièces de 10€ argent 333 millièmes - Ø 31 mm - 17 g

⁽²⁾ Offre valable du 20 mars 2017 au 24 février 2018 en France métropolitaine, sur stock ou sur commande dans une sélection de bureaux de poste et en Agences Communales (liste disponible sur www.laposte.fr). Photos et taille des pièces non contractuelles. La Poste - Société anonyme au capital de 3 800 000 000 € - 356 000 000 RCS PARIS. Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris. La Monnaie de Paris - EPIC - 160 020 012 RCS Paris - siège : 11 quai de Conti - 75006 Paris.

monnaiedeparis.fr - tel : 01 40 46 59 30



AVANT-GOÛT. C'est presque cuit !

Avec toujours plus de bouches à nourrir et de moins en moins de ressources pour le faire, l'humanité doit s'attaquer à un gros morceau. Devra-t-on avaler des gélules dosées au plus près de nos besoins nutritionnels, imprimer nos steaks en 3D ou encore ressusciter des légumes oubliés ?

Pour le savoir, le JT a enfilé son tablier et s'est mis à table avec des chercheurs, des agriculteurs nouvelle génération ou encore des ingénieurs du goût. Des visionnaires qui pourraient bien nous éviter de payer une addition trop salée.



LE FUTUR dans

« 9 milliards. C'est le nombre de bouches qu'il faudra nourrir dans le monde à l'horizon 2050 selon les démographes. Ils estiment qu'il conviendra alors de doubler la production agricole pour subvenir aux besoins de tous. Pour y parvenir, les politiques agricoles ont fait l'objet d'une intensification... jusqu'à ce que les scientifiques alertent sur les limites de ce mode de production. D'abord, la consommation d'énergie nécessaire aux cultures et aux élevages s'avère bien trop importante. La mécanisation de l'agriculture reste essentiellement dépendante du pétrole, une ressource qui s'épuise et qui génère un fort impact sur l'environnement. De plus, nos habitudes alimentaires n'arrangent rien à l'affaire. Se nourrir de tous types d'aliments, quelle que soit leur provenance, n'est pas sans conséquence. «Transportés par voie

aérienne ou maritime, ils consomment 10 à 20 fois plus de pétrole que le même produit cultivé localement, en saison», estime l'Ademe. Ensuite, la Food and Agriculture Organization (FAO), tire la sonnette d'alarme concernant les besoins en eau des cultures et élevages. Elle révèle, dans une étude, que quatre tonnes d'eau sont nécessaires pour produire de quoi remplir l'assiette d'un Français quotidiennement. Pourtant l'irrigation est à ce jour incontournable pour assurer une production alimentaire suffisante, notamment en Haute-Garonne où les cé-

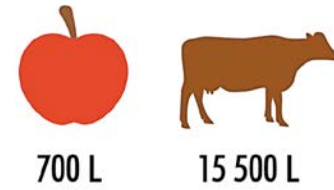
réales, grandes consommatrices, constituent 34.5% de la production. Selon la Chambre agricole Occitanie, «les grandes cultures implantées au printemps (maïs, soja, sorgho, pois) représentent quasiment 90% des surfaces irriguées. Et depuis quelques années, on voit apparaître de l'irrigation sur des cultures d'hiver afin de sécuriser les rendements en cas de sécheresse», ajoute-t-elle. Mais la moitié de la consommation de céréales est destinée à nourrir le bétail. Pourtant, la viande, plus que tout autre aliment, laisse une empreinte négative sur la planète. Selon la FAO, la production d'un kilo de viande bovine équivaut à une émission de 27 kg de gaz à effet de serre, quand la viande

« Quatre hectares de surfaces agricoles utiles disparaissent chaque jour en Haute-Garonne »



©Hélène Ressayres

Besoins en eau selon la production



Empreinte écologique des productions



En France, la surface agricole utile de France a diminué de **20%** en 50 ans



36 millions d'hectares en 1960
28 millions d'hectares en 2010

Jt

Source : Water Foot Print, ministère de l'Agriculture

l'assiette

d'agneau en génère 39 kg. Ce qui équivaut à la pollution émise lors d'un trajet de 180 km en voiture. Sans oublier que l'élevage est également très consommateur d'eau. En résumé, d'après l'étude menée en 2013, "l'empreinte eau" liée à l'alimentation diminuerait d'un tiers en baissant, voire supprimant, notre consommation de viande. Pour finir, les surfaces agricoles utiles (SAU) se réduisent significativement. Dans le département, elles recouvrent 52% du territoire, soit 331 000 hectares au total. Mais la Chambre agricole régionale constate qu'elles décroissent au fil des années : «Entre 2000 et 2010, 15 000 hectares de SAU ont disparu, soit quatre hectares par jour. En cause ? L'urbanisation croissante

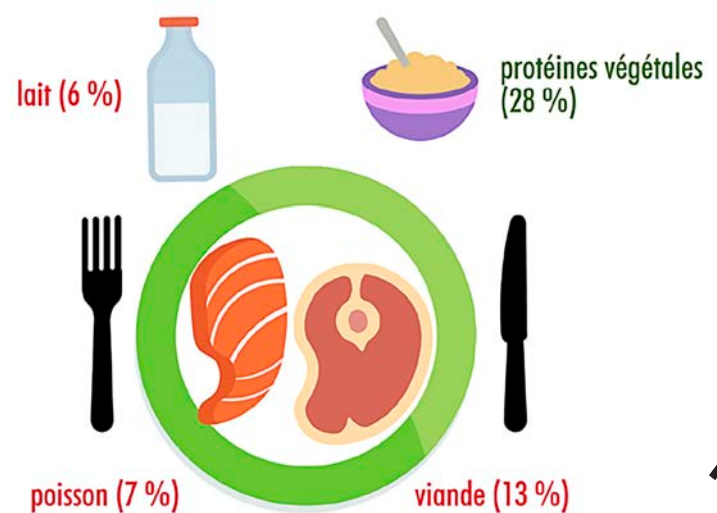
dans la périphérie de Toulouse. » Autant de remises en question qui participent à l'élaboration d'une nouvelle notion, l'alimentation durable. Un modèle de production et de consommation alimentaire à réinventer si l'on souhaite pouvoir nourrir tout le monde, de manière équitable, en impactant le moins possible l'environnement. Un lourd défi à relever.

Séverine Sarraat ✍

LES FRANCAIS CONSOMMENT

TROP DE

PAS ASSEZ DE

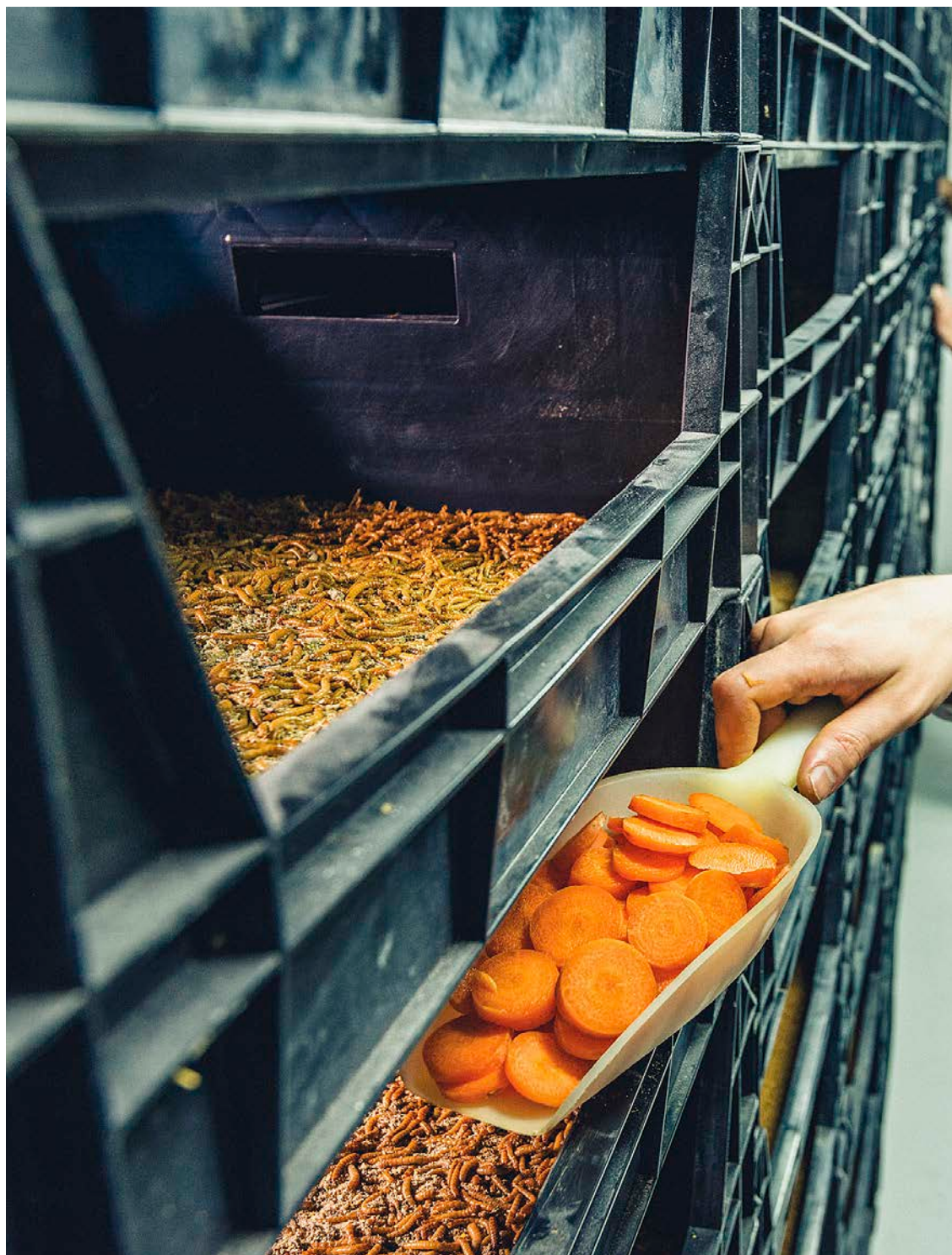


Source : solagro

QUELS INGRÉDIENTS *pour la tambouille du futur ?*

AMUSE-BOUCHE. Afin de répondre aux problématiques environnementales et nutritionnelles d'aujourd'hui, des Toulousains inventent la nourriture de demain. Cette semaine, le JT regarde ce qu'ils nous mijotent et se penche sur ces assiettes du futur.

Jt



« **C**ette année, tout le monde a eu la fève. » Debout dans l'entrée de sa société Micronutris, Cédric Auriol s'amuse de ce message envoyé par un client amateur de frangipane aux insectes. « On peut aussi en manger dans de la farce à raviolo, sous forme de steaks, s'en servir de substitut aux lardons sur une pizza, ou même en déguster sucrés dans des brownies », énumère le fondateur et gérant. Dans cette ferme futuriste de 500 m² située à Saint-Orens-de-Gameville, l'entrepreneur a créé en 2011 la première société française à élever des insectes à usage comestible. Aujourd'hui, il commercialise une quinzaine de produits comme des barres salées, des biscuits apéritifs, des carrés de chocolat avec la touche du chef : des ténébrions (ou vers de farine) et des grillons servis entiers ou en poudre. « Au départ, j'étais perçu comme un illuminé mais aujourd'hui nous sommes vus comme une entreprise à projet sociétal », explique-t-il. Il faut dire que si 2 milliards d'individus dans le monde consomment des insectes régulièrement, le pari de faire manger grillons et vers de farine aux pays de la blanquette de veau est risqué. Seuls 250 000 Français auraient sauté le pas et mangé des insectes en 2015 selon la FFPIDI, la fédération qui cherche à promouvoir l'entomophagie. On ne peut donc pas encore parler d'une habitude répandue. Mais dans sa quête, Micronutris a trouvé un allié de taille : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Elle préconise la consommation d'insectes pour leurs qualités nutritionnelles et leur faible impact sur l'environnement. « Manger

des ténébrions et des grillons est une alternative aux protéines animales et apporte également des vitamines B, des oméga-3 et des fibres », explique Cédric Auriol. 15 tonnes d'insectes comestibles sortent d'ici chaque année. « Nous empilons des bacs d'élevage les uns sur les autres, ce qui permet de réduire l'occupation du sol » ajoute le

fondateur. Une production qui nécessiterait par ailleurs 50 fois moins d'eau, 7 fois moins de végétaux et rejeterait 100 fois moins de gaz à effet de serre que pour produire de la viande de bœuf. « Il s'agit de manger des insectes aujourd'hui pour

« Il s'agit de manger des insectes aujourd'hui pour mieux préserver nos ressources et continuer à manger de bons steaks demain »

mieux préserver nos ressources et continuer à manger de bons steaks demain », conclut Cédric Auriol. Pour ceux que l'idée de manger des insectes effraie, une autre source de protéine est étudiée par deux

start-up toulousaines : les microalgues. Afin de rendre accessible leurs bienfaits nutritionnels et gustatifs, la jeune pousse Alg and you a inventé la phytotière, une sorte de « yaourtière du plancton » pour particulier. Cet appareil permet de cultiver de la spiruline fraîche dans de bonnes conditions sanitaires et devrait être sur le marché début 2018. Kyanos, une autre start-up sur le marché, veut vendre aux fabricants alimentaires des algues AFA, riche en protéines, vitamine C, vitamine B12 et antidiépresseurs naturels. On ne trouve ces végétaux qu'aux États-Unis. L'équipe d'ingénieurs essaye donc de reproduire leur écosystème en Haute-Garonne. Et la jeune entreprise voit loin : elle voudrait en produire 200 tonnes par an. Autre enjeu pour nos assiettes de demain : remplacer l'huile de palme. Dans les pâtes à tartiner, les biscuits et produits de l'industrie agroalimentaire... En 2012, elle représentait 28% de la consommation mondiale d'huiles et de graisses. Or elle contient 45% d'acides gras saturés, ce qui peut provoquer des problèmes



cardio-vasculaires. Et pour développer son exploitation, des millions d'hectares de forêts ont été détruits. «Il fallait trouver une alternative à ce produit pour nos biscuits, au-delà de notre investissement dans la filière de palme durable» raconte Alvina Delgenès, cheffe de

« Soutenir les matières premières et les emplois locaux »

projet recherche et développement de la biscuiterie Poul't. Grâce à un financement de la région Occitanie, Nat'ais, société spécialisée en production de maïs à pop-corn, la biscuiterie et le CNRS ont donc uni leur force pour trouver un substitut. Ce projet innovant «soutenant également les matières premières et les emplois locaux» a pris fin en novembre dernier avec des résultats prometteurs : les chercheurs ont réussi à élaborer une recette à base d'huile de tournesol locale. Plus couteuse, mais moins nocive pour la santé et pour l'environnement. Une demande d'agrément est en cours de traitement à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses). Les deux sociétés viseraient une commercialisation pour 2018. Alors à quand des pop-corn au subtipalm, des pizzas aux insectes et des granolas à la spiruline ? Le menu du futur pourrait bientôt sortir du four. Bon appétit bien sûr !

Marine Mugnier ✍

LA TÊTE D'AMPOULE

SOMMES-NOUS PRÊTS à révolutionner nos assiettes ?

À TABLE ! Selon la sociologue Anne Dupuy, la population se montre plutôt curieuse pour consommer de nouveaux aliments comme les algues ou les insectes. Mais des freins restent à lever pour les faire entrer dans nos habitudes alimentaires.

Salade croquante de criquets, tartare de steak in vitro et tapenade de spiruline feront-ils bientôt partie de notre routine alimentaire ? Pas dans l'immédiat, si l'on en croit la sociologue Anne Dupuy, tant les habitudes ne changent pas d'un coup de baguette magique.

Pour repérer les bons aliments des mauvais, l'être humain, dans son évolution, n'a pas pu se baser sur son seul instinct pour «éviter les toxiques.» Il a donc construit «un processus complexe d'expérimentation et d'observation élaboré et transmis au cours de l'histoire des populations», indique la chercheuse dans ses travaux. Système de transmission qui diffère selon les milieux sociaux et les cultures.

Anne Dupuy, étudie actuellement la manière dont les consommateurs français accueillent les insectes et les algues. Avec l'aide de ses étudiants, elle a analysé la représentation que s'en font différents groupes (enfants, adultes aux profils variés, restaurateurs...). «Ces aliments suscitent la curiosité. Le discours sur la durabilité et sur les enjeux climatiques qu'ils soulèvent est également bien compris et assimilé. Mais ils sont encore loin d'entrer dans les routines alimentaires».

Pour les insectes, les réactions oscillent entre dégoût et attirance. L'aversion n'est cependant pas systématique selon les groupes. «Consommer des insectes ne pose aucun souci aux enfants, c'est après que cela devient problématique», explique la chercheuse. La répulsion est notamment dû à ce que les anthropologues appellent le principe d'incorporation. Principe d'après lequel «l'homme devient ce qu'il mange». Quand le mets a une mauvaise image, il suscite du rejet. «Même si les procédés sanitaires des producteurs qui commercialisent des insectes sont extrêmement contrôlés, ils se heurtent à la crainte, dans nos cultures occidentales, de consommer des insectes nécrophages», confirme Anne Dupuy. «Cela vient du fait que nous enterrons nos morts. Ils peuvent évoquer la vermine, la souillure.» L'acceptation passerait donc à la fois par faire entrer l'aliment «dans la catégorie du fun, en remplaçant par exemple les cacahuètes par des grillons au moment de l'apéritif», mais aussi «par des stratégies de masquage et d'invisibilisation.» C'est-à-dire, moudre les vers et les insectes en farine. Autre frein à lever : la difficulté à classer ces «nouveaux» aliments. «Nos expériences montrent que les consommateurs ont du mal à catégoriser les insectes et les algues.» Doivent-ils les considérer comme de la viande, des légumes... ? Une perte de repère qui se traduit par exemple par une complexité à s'approprier l'aliment notamment pour «évaluer les quantités nécessaires afin de remplacer les protéines animales.»

Mais selon Anne Dupuy, le modèle français est de plus en plus prêt à accueillir la différence. «En France, on défend la commensalité, c'est-à-dire, le fait de manger ensemble autour d'une même table. Mais cela n'empêche pas un mouvement d'individualisation de ce que nous consommons. D'après Claude Fischler, les Français vont vers une meilleure compréhension des particularismes alimentaires (régimes, intolérances, allergies... ndlr). Un terreau fertile, selon elle, à l'arrivée d'aliments inattendus.

Delphine Tayac ✍

ANNE DUPUY

> Sociologue, maître de conférences en sociologie à l'Université Jean Jaurès de Toulouse et membre du CERTOP, axe SANTAL (Santé-Alimentation).



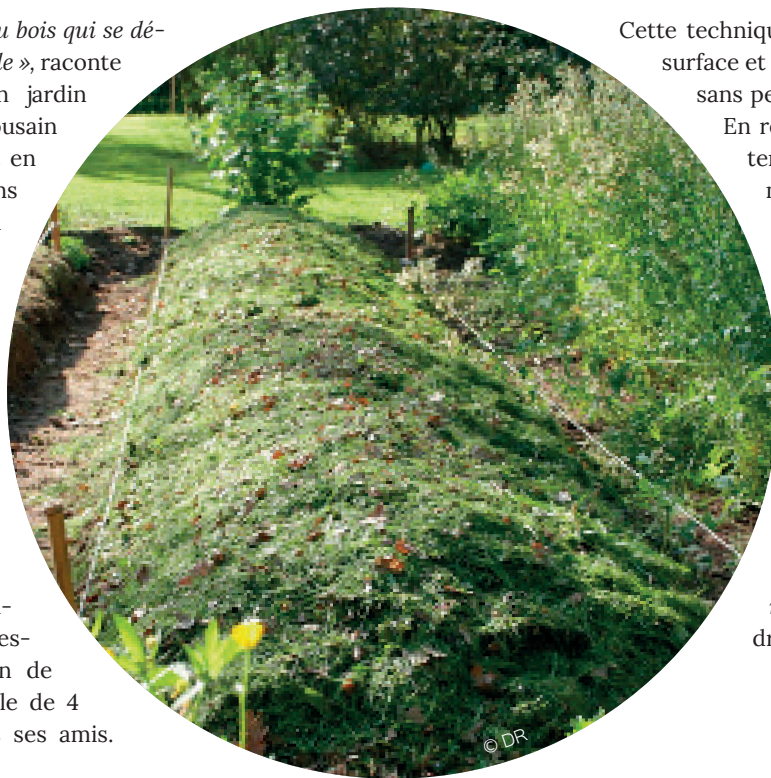
Jt



PERMACULTURE, prendre la nature comme modèle

«Ici, j'ai fait une butte : j'ai enterré du bois qui se décomposera et rendra la terre plus fertile», raconte Mirandava Andriamanisa, dans son jardin du quartier Saint-Simon. Ce Toulousain défend un savoir-faire qui a le vent en poupe : la permaculture. Créé dans les années 1970 en Australie par Bill Molisson et David Holmgren, ce système est inspiré du fonctionnement de la nature.

Le cultivateur plante chaque élément de manière à ce qu'il interagisse positivement avec les autres : les végétaux, légumes, fruits ou champignons remplissent donc tous plusieurs fonctions. Les déchets de l'un deviennent, par exemple, les fertilisants de l'autre. Et les rendements sont spectaculaires pour cette méthode sans pesticides ni pétrole. Avec son terrain de 200 m², Mirandava nourrit sa famille de 4 personnes et fournit même parfois ses amis.



Cette technique permet de cultiver une très petite surface et d'en tirer le maximum de productivité, sans perdre d'espace ni de temps de culture. En revanche, en raison de la diversité des terres et des agriculteurs, aucune étude ne permet pour l'heure de donner des chiffres de rendement à la surface.

Si vous voulez vous lancer, celui qui est aussi formateur dans ce domaine conseille : «La première chose à faire est d'évaluer ses besoins». Il faut donc se poser des questions comme : de combien de temps de jardinage je dispose ? Combien de personnes je souhaite nourrir ? Avec quels légumes ? «La permaculture permet une prise de conscience pour aller vers une économie durable», conclut Mirandava Andriamanisa.

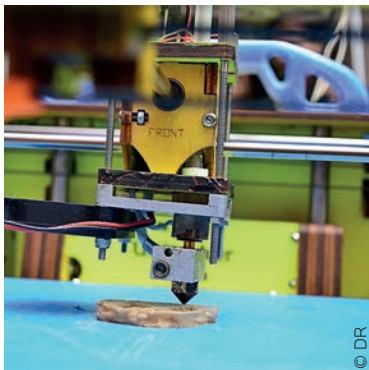
Marine Mugnier ✍

It



Un CASSOULET en 3D ?

Et si nos imprimantes 3D se transformaient en robot pâtissier ? L'idée, pas si saugrenue, est même déjà une réalité. La technologie permet en effet d'utiliser le sucre, le chocolat ou encore la sauce tomate comme matériau. Préparons-nous donc à déguster des biscuits ou même des plats entiers conçus par ce biais ! L'industrie agroalimentaire étudie évidemment cette technique de près. La Nasa aussi, pour confectionner les plats de ses astronautes directement dans l'espace.



Les LÉGUMINEUSES, retour vers le FUTUR

Selon l'Inra, les Français sont les plus petits consommateurs de lentilles, fèves, et autres haricots de la planète. Pourtant, les «légumes secs» participent à la végétalisation des sols et constituent l'une des meilleures solutions d'avenir pour combler les besoins en protéines de l'humanité. En plus, les légumineuses sont riches en fibres, en vitamines et en minéraux. Un argument de «pois» pour redécouvrir ces aliments qui furent parmi les premiers à être cultivés.



leures solutions d'avenir pour combler les besoins en protéines de l'humanité. En plus, les légumineuses sont riches en fibres, en vitamines et en minéraux. Un argument de «pois» pour redécouvrir ces aliments qui furent parmi les premiers à être cultivés.



Des applis pour CONNAÎTRE NOS ASSIETTES

Parce qu'il est toujours aussi difficile de s'y retrouver dans la jungle des étiquettes, les outils se multiplient afin de nous aider à réellement comprendre ce que nous avalons. L'une des applications mobile les plus connues, Shopwise, précise par exemple le niveau de dangerosité des additifs et des conservateurs présents. Mes Goûts s'inscrit dans la même veine, en incluant aussi des critères comme l'origine ou le prix. De son côté, Ecocompare met par exemple en avant l'impact écologique du produit.

Shopwise disponible sur Google Play et sur l'Appstore

www.mesgoûts.fr

www.ecocompare.com



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

La pêche est bonne pour CITIZEN FARM

Après avoir implanté une ferme urbaine au cœur du quartier Saint-Cyprien, la start-up tarnaise Citizen Farm continue de semer ses containers à travers la France. Ce mois-ci, elle installe à Paris une exploitation de 150 m² de superficie. Grâce au système de l'aquaponie, celle-ci pourra produire près d'une tonne de poissons et cinq tonnes de fruits et légumes en une année. Soit un rendement deux fois plus élevé qu'avec une culture classique sur la même surface.

Comment est-ce possible ? Les containers abritent une installation qui relie en circuit fermé des aquariums et une culture maraîchère : les déjections des poissons sont à l'origine de la croissance des plantes et cette absorption filtre l'eau qui est ensuite restituée propre aux poissons. Choux, aubergines, tomates... Les fermes

urbaines permettent ainsi de faire pousser des fruits et légumes sans pesticide et en plein cœur des villes.

«Ce type d'agriculture ne convient en revanche pas à toutes les pousses : on ne cultive pas, par exemple, de carottes ou de pommes de terres», précise Bastien Roux, membre de l'association Agriculteurs Urbains, en charge des visites dans l'installation de Toulouse. Au final, le système de Citizen Farm utilise 90% d'eau en moins et nécessite un espace moins important qu'une culture classique. Et ce, pour le même goût en bouche. «Notre but est avant tout de rapprocher les citoyens des lieux de production de légumes et de les faire réfléchir sur leur consommation», conclut Bastien Roux.

Marine Mugnier ✍



Jt

NICOLAS TALAR, NDP PROJECT & M6 ÉVÉNEMENTS PRÉSENTENT

NOTRE DAME DE PARIS

D'après le roman de Victor Hugo

PLACES À GAGNER*

SÉANCE SUPPLÉMENTAIRE
DIM. 9 AVRIL - 15H

Gagnez des places en envoyant un mail à :
redaction@lejournaltoulousain.fr
Mettre en objet : Jeu Week-ends.
*Dans la limite des stocks disponibles

Un spectacle musical de
LUC PLAMONDON &
RICHARD COCCIANTE

ZÉNITH TOULOUSE
DU 7 AU 9 AVRIL

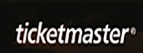
BOX OFFICE
BILLETTERIE

BOX OFFICE
36, rue du Taur
TOULOUSE



BOX.FR

05 34 31 10 00



ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Janick LECLAIR

Une voie pour les sourds

Cette professeure de français est privée de classe depuis septembre dernier. Un médecin de l'Académie l'a déclarée inapte à travailler, probablement à cause de sa surdité. Déterminée, la Toulousaine a plaidé sa cause auprès du rectorat. Et finalement obtenu le droit d'enseigner avec l'aide d'un assistant. De quoi ouvrir la voie à d'autres professeurs atteints de surdité.

Delphine Tayac ✍



SÉSAME. Près de neuf mois de bataille et d'attente. C'est ce que vient de traverser Janick Leclair. Depuis septembre, cette professeure stagiaire de français de 38 ans n'a plus le droit de faire classe à ses élèves de seconde du lycée de Saint-Gaudens. Jusqu'à ce dénouement la semaine dernière : le rectorat lui a annoncé qu'il l'autorisait à enseigner et qu'il se lançait dans le recrutement d'un assistant.

TÉMÉRAIRE. La détermination de Janick Leclair a payé. Avec le soutien de ses professeurs d'université, elle a demandé au rectorat d'examiner son dossier. «*Il s'est montré bienveillant*», souligne-t-elle. Face à l'avis du médecin de l'inspection académique, deux experts médicaux indépendants ont été mandatés : «*Ils ont finalement conclu que la loi n'exige aucun seuil auditif minimal pour être apte*».

PIONNIÈRE. Lorsqu'un assistant aura été recruté, Janick Leclair fera partie de la poignée d'enseignants sourds exerçant en France. «*Nous sommes moins d'une dizaine. L'Académie de Toulouse, elle, n'avait jamais été confrontée à ce cas*». Le taux d'illettrisme chez les sourds étant particulièrement élevé, ils atteignent en effet rarement le stade des études supérieures.

REFUGE. Janick Leclair, elle, a appris à lire et à écrire à l'âge de 5 ans. Juste avant d'être frappée par une méningite qui lui a fait perdre l'ouïe. Disposant d'un implant auditif, elle a suivi toute sa scolarité avec des entendants et obtenu finalement son Capes de lettres modernes. Dans son salon, les bibliothèques témoignent de sa passion pour les livres. «*Ils m'ont permis de comprendre le monde. C'était mon échappatoire contre la solitude et l'ennui*».

SYMBOLE. Par son expérience, l'enseignante veut changer les regards. «*Que je transmette le français, c'est une image très forte. Notre société ne considèrera les personnes handicapées que si elles sont visibles et à des postes clés*». Elle souhaite aussi créer des vocations : «*J'aimerais encourager les sourds et les élèves à ne pas s'autocensurer*». Reste pour cela à obtenir sa titularisation. «*Alors mon combat sera vraiment gagné*» lance-t-elle.

EN BREF



L'hôpital traque les CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le CHU de Toulouse vient de créer une nouvelle instance pour prévenir les conflits d'intérêts. Les cumuls d'activités accessoires des équipes médicales seront surveillés de près, tout comme les liens avec l'industrie pharmaceutique et avec les associations domiciliées à l'hôpital.



50 000 EUROS

C'est le montant du fonds que vient de créer le Département de la Haute-Garonne. Il servira à subventionner les petites communes et les associations qui mettent en place des démarches de démocratie participative. Un appel à projets sera lancé chaque année pour accompagner les initiatives encourageant le dialogue avec les citoyens.



AGENDA

> JUSQU'AU 5 AVRIL

Ateliers, animations, une semaine pour s'initier au compostage.
 @ www.humusetassocies.org
 @ semaineducompostage.fr

> DU 31 MARS AU 9 AVRIL

7^e édition pour le festival du film Fredd, dédié au développement durable.
 @ www.festival-fredd.fr

ET MAINTENANT ?

Quelle issue pour le SQUAT des Arènes ?

RELOGEMENT. Depuis novembre 2015, 400 personnes occupent des locaux illégalement dans le quartier des Arènes. Les pouvoirs publics et les associations travaillent de concert afin de trouver une solution pour chacun.

Eau courante coupée, ordures qui s'entassent dans les recoins, sécurité inexistante, moisissures et odeurs nauséabondes ambiantes. Environ 320 ressortissants non-européens vivent dans les conditions précaires de ce qu'il convient d'appeler désormais le "squat des Arènes". Regroupées dans sept bâtiments des anciens locaux de Cegelec, des familles se sont installées, il y a un an et demi, attendant une solution d'hébergement. La situation semble se débloquent progressivement. Mais la tâche est compliquée car une multitude de nationalités sont représentées. Chinois, Algériens, Russes, Roumains, Bulgares... s'y côtoient au quotidien, mais tous n'auront pas accès à la même prise en charge. Tout dépend de la situation administrative de chacun. Pour résumer, en matière d'hébergement, les femmes seules accompagnées d'enfants de moins de 3 ans et les mineurs isolés relèvent de la compétence du Département. Les ressortissants roumains et bulgares seront, eux pris en charge par la Mairie, sur demande de la Préfecture. Quant aux demandeurs d'asile, c'est l'État qui en est responsable.

Pour trouver une solution, les acteurs locaux tentent de se coordonner. Un travail de recensement, en partenariat entre l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental, la Préfecture et les associations, a été mené fin janvier.

Depuis, une cinquantaine de personnes ont été relogées par la municipalité. Les familles bulgares, qui re-



présentent le tiers de la population du "squat des Arènes", devraient se voir proposer une solution d'hébergement d'abord en hôtel, puis dans les locaux que la Mairie a mobilisés. «Ce sont des bâtiments inutilisés, voués à disparaître comme par exemple à Matabiau suite aux travaux pour la LGV», précise Thomas Coudrette du Collectif d'entraide et d'innova-

«La situation de 87 squats et de deux campements a déjà été solutionnée.»

tion sociale (Cedis 31), qui affirme être dans la confiance. Mais le Capitole nuance: «Il ne s'agit que d'une alternative précaire car nous parlons d'hébergements temporaires d'urgence et non de logements sociaux.»

La Mairie devrait également débloquent la situation d'une centaine de personnes aux Arènes. «Daniel Rougé (adjoint au maire, chargé des politiques de solidarité et des affaires sociales, ndlr) nous a même assuré qu'il avait pour objectif d'héberger 300 Roumains et Bulgares de plus, issus des Arènes et de Ginestous, d'ici la fin de l'été prochain», révèle Thomas Coudrette, reconnaissant l'implication de la ville. Information immédiatement tempérée par la municipalité: «Ce n'est ni

vrai ni faux. Nous ne savons pas encore puisque nous réagissons sur demande de la Préfecture. En revanche, ce qui est sûr, c'est que tous les campements seront démantelés avant la fin du mandat.»

De son côté, la Préfecture indique qu'elle a déjà «solutionné» à Toulouse la situation de 87 squats et de deux campements. L'objectif est donc bien évidemment de régler la question de celui des Arènes au plus vite», ajoutent les services de l'État Mais resteront d'autres habitats de fortune comme le souligne Thomas Coudrette: «Encore 900 personnes vivent dans des squats à Toulouse et 800 dans des campements»

Severine Sarrazat

ÇA BOUGE !

Les étudiants s'engagent pour la PLANÈTE

Les 11^e Assises nationales étudiantes du développement durable ont lieu le 6 avril à Toulouse Business School. L'occasion de réfléchir au rôle de l'innovation pour solutionner les problématiques environnementales.



Depuis 2007, les élèves de l'école de commerce Toulouse Business School (TBS) organisent les Assises nationales étudiantes du développement durable (Anedd). Cette 11^e édition se concentre sur la question de l'innovation responsable. Une façon d'attirer un public parfois plus intéressé par les nouvelles technologies que par les préoccupations environnementales. «Notre génération a appris à trier les déchets dès l'école. Le changement climatique est un fait établi. Mais nous ne sommes pas tous engagés», remarque Eva Daudé, étudiante de 21 ans en master 1 à TBS et organisatrice de l'événement. «L'idée est de montrer qu'on peut se mobiliser à travers nos parcours professionnels, nos modes de vie et de consommation.»

À la différence d'autres initiatives visant à alerter les l'opinion sur les enjeux du changement climatique, les Anedd souhaitent sortir des discours culpabilisants et moralisateurs. «Mieux vaut inciter à manger de bonnes tomates de saison cultivées localement, plutôt que de déconseiller celles d'Espagne insipides en hiver», explique Eva Daudé.

Nicolas Hulot en guest star

Le 6 avril, la journée débutera par les oraux des candidats aux concours Éco-awards de l'innovation. L'après-midi sera ensuite marquée par la présence de Nicolas Hulot qui présentera son «Appel des solidarités», aux côtés de différents collectifs (Refedd, Noise et Générations Cobayes). Cinq interventions thématiques sur l'économie circulaire ou encore la responsabilité sociale des entreprises concluront la journée.

Gael Cérez



GREFFE de rein, le GESTE D'AMOUR d'un Toulousain

DON. Le CHU de Toulouse est devenu l'un des leaders dans le domaine du don du vivant, notamment de la greffe de rein. Le JT a enfilé sa blouse et s'est immiscé dans le bloc opératoire pour assister à cette intervention délicate. Ce jour-là, Hervé Couderc s'apprête à offrir son rein à sa femme Sabine.

«Une évidence, ça a été pour moi une évidence ! Je voulais sauver ma femme, mes gosses, ma famille.»

Quand il se remémore le moment où il a décidé de donner son rein à son épouse, Hervé Couderc, la quarantaine grisonnante, ne flanche pas. Sabine lutte depuis son enfance contre une maladie génétique rare, un œdème angioneurotique, qui ronge ses organes. «Notre médecin nous avait appelés pour nous dire que la situation se dégradait et que Sabine ne pouvait vivre que deux ans sans greffe. Je n'ai pas voulu la voir souffrir une seconde de plus», poursuit Hervé. À ses côtés, Sabine couve son mari du regard tout en remettant ses longs cheveux blonds derrière ses oreilles. «Ça a été un magnifique cadeau pour moi, une belle preuve d'amour», dit cette mère de famille de 47 ans, pleine de retenue.

Après un an et demi de procédures et de tests médicaux, le grand jour est arrivé. Deux opérations vont avoir lieu. La première sera l'extraction du rein d'Hervé et la seconde, la greffe dans le corps de Sabine. Deux équipes vont se succéder, pilotées par Federico Sallusto, le responsable du pro-

gramme de transplantation rénale de l'hôpital Rangueil et son confrère Nicolas Doumerc, le chirurgien urologue.

À 9h10, ce dernier met en marche son chronomètre. «C'est mon Toc à moi», dit-il en souriant «Je ne veux pas battre des records mais moins l'opération est longue, plus le patient se remet vite.» Des tuyaux reliés à une caméra sont insérés dans le corps d'Hervé, anesthésié. Sur un écran, ses parois intestinales apparaissent avant que le rein ne surgisse. Nicolas Doumerc est aidé par une interne et de nombreuses infirmières. Il ne parle pas. Ses yeux ne quittent pas l'écran. Son geste est assuré. Il doit détacher le rein sans trembler. Derrière lui, des élèves infirmiers et chirurgiens, adossés au mur blanc, scrutent l'opération.

Au bout de 45 minutes, une fois le rein atteint, son confrère Federico Sallusto est appelé. Les deux hommes ont l'habitude de travailler ensemble. L'an dernier, ils ont réalisé la première greffe mondiale par voie vaginale. «En 2015, notre service a effectué 200 greffes rénales. Parmi elles, 55 l'ont été à partir de donneurs vivants. C'est important de les développer car il y a encore trop de gens qui meurent faute d'en bénéficier», assure Federico Sallusto. Et d'ajouter: «Je ne regarde jamais le temps pendant l'opération. L'essentiel est que tout soit bien réalisé. La concentration est maximale. Il faut anticiper tout ce qui pourrait arriver. C'est un vrai travail d'équipe.»

C'est lui qui vérifie maintenant la longueur des vaisseaux que doit sectionner Nicolas Doumerc. Ensuite, le geste est rapide. En moins de deux minutes, l'organe est extrait du corps d'Hervé et irrigué à l'aide d'un liquide de conservation spécifique.

La première équipe médicale quitte la pièce. Hervé est amené en salle de réanimation. Concentré sur sa tâche, Federico Sallusto désengorge l'organe de son sang. Après avoir vérifié l'étanchéité du greffon, il coud un à un, avec des fils pas plus épais que des cheveux, les petits vaisseaux non nécessaires à la transplantation.

« C'est plus fort
que tout ce qu'on
a vécu jusque-là »

À 12h30, Sabine entre au bloc. Un long travail d'orfèvre commence pour le responsable chirurgical. Il va coudre les vaisseaux pendant près de cinq heures pour relier le rein à sa patiente. Puis il appelle les élèves. Chacun sait alors qu'un moment magique va arriver.

Federico Sallusto perfuse à nouveau le greffon avec le sang de Sabine. Instantanément, celui-ci se recoloré pour devenir rose puis rouge. Pour la première fois depuis la matinée, l'émotion est palpable dans la salle. Tous se regardent et sourient. L'opération est un succès. «Il faut maintenant attendre plusieurs heures pour la reprise de fonction du rein», souligne le médecin.

Quelques jours après l'intervention, Sabine et Hervé sont rentrés chez eux et réalisent ce qu'ils viennent de vivre. «C'est plus fort que tout ce qu'on a vécu jusque-là», confie Hervé, les larmes aux yeux. Sabine, elle, a pu enfin commencer une nouvelle vie. «Je me sens beaucoup mieux. Je suis moins fatiguée et je suis contente. Le plus dur est derrière nous.»

LA QUALITÉ EN TÊTE, LA FIERTÉ AU CŒUR

ON ÉLÈVE L'OCCITANIE

Notre région,
n°1 des signes officiels de qualité

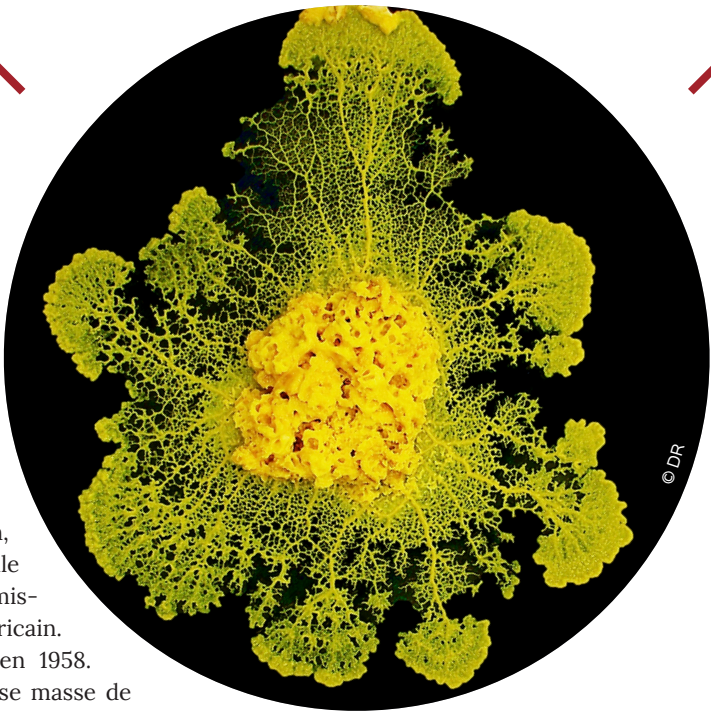


La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

laregion.fr

LE BLOB, merveille de la nature

Steve McQueen, affolé, déboule dans un commissariat américain. Nous sommes en 1958. Une monstrueuse masse de chair vient de dévorer le docteur Hallen. «Beware of the blob», clame le nainar qui en fait un extra-terrestre dans le film “Danger planétaire”. Vieux d’au moins 500 millions d’années, le blob est pourtant bien terrien. Rose, rouge, blanc ou jaune, on le trouve dans les sous-bois. Ni plante, ni animal, ni champignon, le blob est une cellule géante pouvant recouvrir jusqu’à 10 m². Dépourvue de neurones, elle se déplace à la vitesse d’un centimètre par heure et sait distinguer différentes sources de nourriture. «C’est hallucinant», s’exclame Audrey Dussutour, chargée de recherche CNRS à l’université Paul-Saba-



tier, qui l’étudie depuis 2008. Cela fait d’elle l’un des trois experts français du sujet. «Le Physarum polycephalum, ou le blob, a une mémoire spatiale grâce au mucus qu’il laisse derrière lui. Il peut apprendre par habitude, c’est-à-dire, apprendre à ignorer un stimulus désagréable mais inoffensif», poursuit-elle. Après avoir prouvé en avril 2016 que le blob pouvait apprendre, la chercheuse a démontré qu’il était capable de transmettre son savoir. «Il peut communiquer avec ses congénères, coopérer en fusionnant, voir cannibaliser un représentant d’un autre type. On est aux prémices de la sociabilité», s’exclame-t-elle, fascinée.

Prochaine étape de ses recherches : découvrir si le blob peut associer un stimulus à une récompense. Pas évident car «penser comme un blob n’est pas simple», sourit Audrey Dussutour. Mieux comprendre le blob, pourquoi pas, mais quel intérêt pour l’être humain ? Trop tôt pour le savoir, selon la scientifique, puisque la recherche fondamentale peut déboucher sur des applications 20 ans plus tard. «Ces découvertes relativisent le rôle du cerveau comme seul organe responsable de l’apprentissage», conclut-elle. «Cela pourrait être utile dans l’élaboration de certaines thérapies car elles ignorent aujourd’hui le fait que les micro-organismes (bactéries, protistes), puissent apprendre. C’est un peu les sous-estimer !» Le blob, avenir de la médecine humaine ? Une idée qui devrait rassurer Steve McQueen.

Gael Céréz

Veux-tu

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

OUI

Merci beaucoup !

Ce sera un plaisir de te compter parmi nos lectrices/lecteurs

J'hésite encore...

Tu aimes lire ?

OUI

Tu es curieux ?

Tu aimes briller en société ?

OUI

Chaque semaine, pleins d'infos constructives pour faire mouche !

NON

Super ça fera un cadeau pour ta tante !

NON

Sors de ta grotte et fais nous un chèque !

NON

Tu cherches du papier pour allumer ton barbecue ?

OUI

Ça tombe bien, on t'en livre toutes les semaines !

NON

Tu es pour l'extinction des petits bébés ours polaires ?

OUI

Abonnes-toi, ça urge !

NON

Captain Planet te remercie de t'abonner !

ABONNEMENT 6 MOIS / 18 € : édition papier + Web

ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web

OUI Je m'abonne au JT !

☐ 6 MOIS

☐ 1 AN

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Mail

☐ Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

☐ Par carte bancaire n°

Expire fin / / Cryptogramme

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à

Le Journal Toulousain

32, rue Riquet

31 000 Toulouse

Jt

LE JOURNAL TOULOUSAIN

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2017, fixe le prix de la ligne à 4.15€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



MARCHÉS PUBLICS



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction départementale des territoires
Service environnement, eau et forêt
Unité procédures environnementales

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation de création de la station d'épuration intercommunale d'Ayguës-Vivès est ouverte sur les communes d'Ayguës-Vivès, Baziège et Montgiscard.

Par décision du tribunal administratif de Toulouse du 20 février 2017, monsieur Michel Azimont, ingénieur retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours consécutifs du 21 avril à 9h au 22 mai 2017 à 17h.

Le dossier d'enquête, ainsi que l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est publié sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Police-de-l-eau/Operations-en-cours/Station-d-epuration-intercommunale-d-Ayguës-Vivès>

Les pièces du dossier en support papier, dont l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie des communes d'Ayguës-Vivès, Baziège et Montgiscard pendant la durée de l'enquête publique, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux.

En outre, le dossier est accessible gratuitement sur un poste informatique dans un lieu ouvert au public à la mairie de la commune d'Ayguës-Vivès, place du Fort 31450 Ayguës-Vivès, à ses jours et heures d'ouverture habituels.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies d'Ayguës-Vivès, Baziège et Montgiscard pendant la durée de l'enquête.

Le public pourra faire ses observations et propositions de manière électronique en se rendant sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne (rubrique Publications > Enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale) :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Police-de-l-eau/Operations-en-cours/Station-d-epuration-intercommunale-d-Ayguës-Vivès>

Il pourra adresser ses observations et propositions au commissaire-enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire-enquêteur – Enquête publique concernant la demande d'autorisation de création de la station d'épuration intercommunale d'Ayguës-Vivès – mairie d'Ayguës-Vivès place du Fort 31450 Ayguës-Vivès.

Le commissaire-enquêteur recevra le public lors des permanences qu'il tiendra à la mairie d'Ayguës-Vivès aux jours et heures suivants :

- ☐ Mercredi 26 avril 2017 de 14h à 17h
- ☐ Samedi 6 mai 2017 de 9h à 12h
- ☐ Lundi 22 mai 2017 de 14h à 17h

La mairie d'Ayguës-Vivès est désignée siège de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant un an sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne pendant un an à l'adresse suivante :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/eau/police-de-l-eau/operations-en-cours/station-d-epuration-intercommunale-d-aygues-vives> et sur support papier à la direction départementale des territoires et dans les mairies des communes d'ayguesvives, baziège et montgiscard pendant cette même durée

Les personnes intéressées pourront obtenir à leur frais, communication du rapport et des conclusions en s'adressant à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne – service environnement, eau et forêt – unité des procédures environnementales – 2 bd Armand Duportal, B.P. 70001, 31038 Toulouse cedex 9.

Des informations peuvent être demandées à la communauté d'agglomération du Sicoval, personne responsable du projet.

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation de création de la station d'épuration intercommunale d'Ayguës-Vivès, par arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus.

Projet d'avis au Public
Projet d'extension
d'une chambre funéraire
à Saint-Alban

Maître d'ouvrage : sarl MANDOU représentée par Michel et Sylvie MANDOU
Localisation : adresse : 8, rue Jean Rouquette ZI Terroir 2 31140 Saint-Alban
Superficie de la parcelle : 1880 m²
Superficie de la chambre funéraire : 215,14 m²
Référence cadastrale : AA n°95
L'aspect du bâtiment est de type traditionnel

Le projet consiste en l'extension de la chambre funéraire actuelle par l'adjonction de 2 salons de présentation, et d'une cellule réfrigérée de 4 corps.

La chambre funéraire sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle comprendra 6 salons de présentations, 1 salle d'attente pour le public, 1 salle de préparation des corps, et un bloc de deux sanitaires 1 mixte et 1 handicapé.

Les salons de présentations seront protégés d'une vue extérieure par de cloisons sans ouverture sur l'extérieur.

Un accès permettra la réception des corps à l'arrière du bâtiment et à l'abri de tout vis-à-vis réservés aux professionnels habilités, et un autre situé en avant du bâtiment pour l'accès du public conduira au parking 9 places plus une réservée aux personnes à mobilité réduite.

Les limites séparatives de la parcelle seront pourvues d'une clôture recouverte d'un brise vue opaque afin d'assurer l'intimité par rapport au voisinage.

Horaires prévisionnelles d'ouvertures au public : 24h/24 par code d'accès privatif (digicodes)

Horaires prévisionnelles de réceptions des corps : de 8h30 à 18h00 du lundi au samedi et sur appel téléphonique en dehors de ces horaires.

Sylvie et Michel MANDOU,
Co-Gérants

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 23 mars 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique

DENOMINATION : SOLEIL MARKET

CAPITAL : 2 000 euros

SIÈGE : 10 Place André Abbal, 31100 TOULOUSE

OBJET : Exploitation d'un supermarché alimentaire et non alimentaire, rayons de boucherie, charcuterie, traiteur, pâtisserie, crèmerie, poissonnerie, boulangerie, produits frais, fruits et légumes, conserves, surgelés, nouveautés, bazar, articles de bricolage, accessoires automobiles, mercerie, articles de Paris, prêt-à-porter, chaussures, vente de détail d'articles de consommation courante de meubles et d'équipements ménagers, presse, agence de voyage.

Tous achats et toutes ventes au détail, gros et demi-gros de tous produits ci-dessus, importation et exportation de tous produits.

DURÉE : 99 Années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONS :

Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCIAUX

Nomination sans limitation de durée.

Président : Monsieur REBIHI Boubekeur, demeurant 152 Rue Louis Nicolas Vauquelin, 31100 TOULOUSE

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis et insertion.

Suivant acte SSP en date du 21/03/2017, il a été constitué une sas. Dénomination : StateOfArt. Nom commercial : StateOfArt. Sigle : SOA. Objet : Prestations de Propriété Intellectuelle. Siège social : 7 rue François-Magendie 31400 Toulouse. Capital : 777 €. Durée : 99 ans. Président : M. Grégory ROBIN, 7 rue François-Magendie 31400 Toulouse. Immatriculation RCS TOULOUSE.



Xavier LASSUS

Avocat à la Cour

55, voie l'Occitane – Bât Actys I
31670 – LABEGE INNOPOLE
Tél. : 05.61.53.25.21 – Fax. : 05.61.53.27.09
cabinet@xls-avocats.fr

DB PEINTURES

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 41, rue des Tilleuls
31650 Saint Orens de Gameville

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LABEGE (HG) du 29 mars 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : DB PEINTURES
- Siège : 41, rue des Tilleuls (31650)
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE
- Capital : 1.000 Euros
- Objet : décoration d'intérieur, peintures d'intérieur et location de matériel s'y rattachant.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Cession, sous quelle forme que ce soit, soumise à agrément de la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Mr David BOSCH, demeurant 41, rue des Tilleuls à Saint Orens de Gameville (31650), est nommé pour une durée indéterminée.

Pour avis.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Pibrac du 25 Mars 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : MDZ Concept

Siège : 3 bis Avenue François Verdier 31820 Pibrac

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5000 Euros

Objet : La conception, les études, les métrés, la réalisation et la coordination des travaux d'aménagement et rénovation d'espaces et notamment tous travaux d'agencement, de rénovation ou de décoration, d'architecture intérieure, de mise aux normes de locaux, d'aménagement paysager.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Le premier Président de la société est Madame Muriel DUZERT née PAULY née le 07 Novembre 1973 à Toulouse demeurant 3 bis avenue François Verdier 31820 PIBRAC.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis, Le Président.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PLANTAUREL NTC

FORME : Société civile immobilière

SIÈGE SOCIAL : Les Pesques - 31220 PALAMINY

OBJET : Acquisition, administration et gestion de tous biens immobiliers

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Monsieur Francis, René BRENGUE - 8 Bis, Chemin de la Mairie - 31320 AUZEVILLE-TOLOSAINE

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis.



CABINET

DAVID BERTRAND

Docteur en droit

34, avenue Auguste Albertini

34500 BEZIERS

Tél : 04 67 28 59 73 Fax : 04 67 28 49 25

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé du 25 mars 2017, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SCI CEFADA

Forme : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Capital social : 100 Euros

Siège social : 16, rue des Mont des Bois Noirs - 31240 - L'UNION.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La prise d'intérêts ou de participation dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières, de services, mobilières ou immobilières, par voie de création de sociétés ou d'entreprises nouvelles, françaises ou étrangères, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres, de droits sociaux, fusions, associations en participation, syndicats de garantie ou autrement ; toutes opérations financières quelconques.

- Toute activité de gestion ou de direction, concernant les sociétés ou entreprises ci-dessus, dans lesquelles la Société aurait des intérêts ou des participations, ou toutes autres sociétés ou entreprises.

- La réalisation de toutes études et prestations intéressant les entreprises ci-dessus et notamment toutes prestations en vue de leur gestion administrative, financière, commerciale et d'une façon plus générale, la réalisation de toutes opérations de même nature.

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets ou marques concernant ces activités, le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Gérants :

1. Mademoiselle Cécile ARCELLA, de nationalité française, sophrologue, née le 18 juin 1980 à Montpellier (34), ayant enregistré une déclaration de pacte civil de solidarité, le 17 janvier 2013, conjointement avec Monsieur Jean François FAURE, par-devant le greffe du Tribunal d'Instance de Toulouse, demeurant ensemble 39, avenue Honoré SERRES - 31000 - TOULOUSE,

2. Madame Fabienne ARCELLA épouse BERTRAND, de nationalité française, thérapeute, née le 28 novembre 1968 à Montpellier (34), mariée le 21 juin 2003, avec Monsieur David BERTRAND, par-devant l'officier d'état civil de BEZIERS (34500), après avoir fait précéder leur union d'un contrat de mariage régularisé sous le régime de la séparation de biens, selon acte reçu le 19 mai 2003 par Maître Pierre Palot, notaire à Béziers (Hérault), demeurant ensemble à LA COURTADE, chemin rural 113, route de Capestang - 34500 - BEZIERS,

3. Monsieur Damien ARCELLA, de nationalité française, thérapeute, né le 28 mai 1975 à Montpellier (34), marié en INDONESIE, le 2 septembre 2010 avec Mademoiselle Sindia FINALICE de nationalité Indonésienne après avoir fait précéder leur union d'un contrat de mariage N°25/2010 régularisé sous le régime de la séparation de biens, selon acte reçu le 7 septembre 2010 par Monsieur Sandar CHANEMOUGAM, Consul- Adjoint Chef de Chancellerie à l'Ambassade de France à JAKARTA (Indonésie), demeurant ensemble au 16 rue des Monts des Bois Noirs - 31240 - L'UNION.

Pour avis, Les Gérants.

Par acte SSP en date du 10/03/2017 il a été constitué : Forme : SASU. Dénomination : SJ SOLUTIONS Objet : Menuiserie et agencements Siège social : 5 bis Impasse des Courrades, 31150 Bruguières Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Président : AMARDHEIL Samuel demeurant 5 bis Impasse des Courrades 31150 Bruguières Immatriculation RCS TOULOUSE.

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.



L'INFORMATION
LÉGALE SUR
LES ENTREPRISES



Les Greffes des Tribunaux de Commerce

Avis de Constitution

Par acte sous seing privé en date du 22 mars 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DENOMINATION : SAS MARC RAZAT
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 11 Rue Bernard SERO, 31600 MURET
OBJET : Maîtrise d'œuvre, expertise en diagnostic, économie de la construction, ordonnancement pilotage et coordination dans tous corps d'état, assistant au maître d'ouvrage, consultant en économie d'énergie, éco rénovation d'habitat
DUREE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CESSIIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président : Monsieur RAZAT Marc, demeurant 11 Rue Bernard SERO, 31600 MURET
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion.



Xavier LASSUS
AVOCAT A LA COUR
55, voie l'Occitane – Bât Actys I
31670 – LABEGE INNOPOLE
Tél.05.61.53.25.21-Fax.05.61.53.27.09
cabinet@xls-avocats.fr

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mars 2017, à Labège (HG), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JAPAN INVEST-MENT
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 3 ter Boulevard Lascrosses, Toulouse (31000)
Objet : Acquisition d'un bien immobilier sis à Labège (31670), 227 rue Pierre Gilles de Gennes, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 100 €, uniquement apports en numéraire
Gérance : Madame Emilie SU, demeurant 3 ter Boulevard Lascrosses, Toulouse (31000) nommée pour une durée indéterminée
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf cessions consenties au conjoint ou ascendant ou descendant du cédant
Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : RB CAMPING
ENSEIGNE : LE PLANTAUREL
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : Les Pesques - 31220 PALAMINY
OBJET : exploitation d'un terrain de camping, achat, vente, location, gestion et gardiennage de meublés touristiques, mobil-homes, caravanes, habitations de plein air, sur le terrain, et de tous matériels de camping, restauration sur place et à emporter, organisation d'événements, location de salles de réunion, activités sportives en salle et de plein air, achat, vente, location et gestion de matériels touristiques, canoës, kayaks, et véhicules, exploitation d'un fonds de commerce d'épicerie, librairie, papeterie, journaux, presse, jeux, jouets, gadget, cadeaux, bimbeloterie, confiserie, dépôt de pain, boissons
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 10 000 euros
PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL : Nathalie PINA-MENDEZ, demeurant 8 Bis, Chemin de la Mairie - 31320 AUZE-VILLE-TOLOSANE
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou entre associés, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis.



SCP J.-P. REVERSAT
Notaire
31210 MONTREJEAU

Suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre REVERSAT Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Jean-Pierre REVERSAT », titulaire d'un Office Notarial à MONTREJEAU, 3, Voie du Bicentenaire en date du 16 Mars 2017 enregistré à ST GAUDENS le 22 mars 2017 Bordereau 2017/127 case N° 1
Il a été établi les statuts d'une Société Civile immobilière desquels il résulte notamment ce qui suit :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La Société est dénommée : **BCBG**
Le siège social est fixé à : **LABARTHE-INARD (31800) 26 Chemin Hailles**
La Société est constituée pour une durée de 99 années.
Les associés effectuent les apports en numéraire suivants à la société :
Monsieur Gérard BATALLER apporte la somme de MILLE EUROS (1.000,00 EUR).
Monsieur Cédric BEAUMET apporte la somme de MILLE EUROS (1.000,00 EUR).
Le capital social est fixé à la somme de : **DEUX MILLE EUROS (2.000 €)** divisé en 20 parts, de 100 € chacune, numérotées de 1 à 20 attribuées aux associés en proportion de leurs apports
Le premier exercice social commencera à compter du jour de l'immatriculation de la société au RCS de TOULOUSE pour se terminer le 31 Décembre 2018
Les premiers gérants sont : **M. Gérard BATALLER demeurant 29 Boulevard Sarragat 31800 SAINT GAUDENS et M. Cédric BEAUMET demeurant 26 Chemin Hailles 31800 LABARTHE-INARD.**
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de TOULOUSE

Suivant acte sous seing privé en date du 17/03/2017 il a été institué une Société par actions simplifiée représentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : SAS EFFICIENCY CONSULTING
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE SOCIAL : 8 rue de Taure 31830 PLAISANCE DU TOUCH
OBJET : Transactions commerciales hors activité immobilière en France et à l'étranger, apporteur d'affaires, achats et ventes par internet.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
PRESIDENT : Monsieur Kaïss BENAMRA, demeurant 8 rue de Taure 31830 PLAISANCE DU TOUCH.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés sont libres, mais les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, l'associé cédant prenant part au vote et ses actions étant prises en compte pour le calcul de la majorité requise.
La société sera immatriculée au R.C.S de Toulouse

La Présidence.

Forme:SAS. Dénomination : LES P'AMIGOS au capital de 1000 €, 751473505 RCS TOULOUSE. L'AG Extraordinaire du 31/12/2016 a décidé de transférer le siège social de la société du ZAC de Vence, Ecoparc 38120 SAINT EGREVE au 1 Avenue Jean Gonord 31500 TOULOUSE à compter du 01/01/2017. Radiation du RCS GRENOBLE et immatriculation au RCS TOULOUSE.

AVIS DE CONSTITUTION – Forme : SASU. Dénomination : BEST AUTO. Objet : achat et revente de véhicule neuf et d'occasion. Siège social : 61 rue Pierre Cazeneuve 31200 TOULOUSE. Capital : 500.00 €. Durée : 99 ans. Président : Civilité Mr, Nom MORTET, Prénom Habib, demeurant 1 impasse Albert Fronty 31200 Toulouse.Immatriculation RCS TOULOUSE.

Pour demandes de DEVIS

32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr



NOTRE SITE WEB

www.lejournaltoulousain.fr

TRANSFERTS

SARL H et N
Société à responsabilité limitée à Associé Unique
au capital de 2 700.00 euros
Siège social : Résidence la Bigorre 33 Rue de la Touraine
Appartement 80 – Bâtiment B1 31100 TOULOUSE
811 567 502 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1er janvier 2017, il résulte que :
Le siège social a été transféré à Parc Odyssée I, 10 Rue Roger Planchon, 69200 VENISSIEUX à compter du 1er janvier 2017
L'article « Siege social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis.

SARL VADITRI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 bis avenue Jacques Douzans 31600 MURET
RCS TOULOUSE : 799 858 691

Avis de Publicité

Aux termes de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2017, il résulte que le siège social a été transféré 19 Allée Niel 31600 MURET à compter du 27/03/2017. L'article siège social des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.

IDEAL ' RENOV
Société par actions simplifiée au capital de 300.00 euros
Siège social : 13 Chemin de la Parisette 31270 CUGNAUX
809 901 630 RCS TOULOUSE

Avis de Publicité

Aux termes de la décision de du 1 Mars 2017, il résulte que:
Le siège social a été transféré à 13 Bis Chemin de la Parisette 31270 CUGNAUX, à compter du 1 Mars 2017.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis et insertion.

HOME HEALTH PRODUCTS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
RCS TOULOUSE 513 259 481

Avis

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mars 2017, les associés ont décidé de ratifier le transfert du siège social de REVEL (31250), Forum d'entreprises - Avenue de Castelnaudary, à REVEL (31250), Route de Castelnaudary, à compter du 1er mai 2014.
L'article 4 des statuts a été modifié corrélativement.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis.



BUREAU GESTION CONSEIL 31
Société par actions simplifiée au capital de 8 650 €
Siège social : 4, rue Jules RAIMU 31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 502 510 019

Avis de publicité

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er mars 2017, le siège de la société a été transféré Espace Polaris, 8 Allée Paul Harris, 31200 TOULOUSE, à compter du 1er mars 2017, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis.

MODIFICATIONS DE CAPITAL



9 av. Parmentier 31086 TOULOUSE

Conception Design Architecture C.D.A. Architectes
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 8 chemin de la Terrasse - 31500 TOULOUSE
335 129 938 RCS TOULOUSE

Suivant décisions unanimes des associés du 2 janvier 2017 et décisions du Gérant en date du 17 mars 2017, le capital a été réduit d'une somme de 4.080 euros pour être ramené de 8.000 euros à 3.920 euros, par voie de rachat et d'annulation de 255 parts sociales. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Capital :
- Ancienne mention : 8.000 €
- Nouvelle mention : 3.920 €

Pour avis,

« CeR QSE Conseil »
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 58, chemin du loup 31100 TOULOUSE
792 627 390 RCS TOULOUSE

Par décision du 10/01/2017, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de 15 000€, par incorporation des réserves, pour le porter à 16 000 Euros et de créer 1500 parts sociales nouvelles numérotées de 101 à 1600. Les articles 9 et 11 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour avis, La gérance.

CESSIONS FONDS COMMERCE



Avis de cession

Aux termes d'un acte sous seing privé signé à Toulouse en date du 9 janvier 2017, enregistré au service impôts des entreprises de Toulouse, le 27 mars 2017 sous la référence n°2017 A 03834.
SZUKICS Caroline, micro entreprise, dont le siège social est sis 13 rue des paquerettes 31500 Toulouse, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 822 200 978 00010, représentée par Madame SZUKICS Caroline en sa qualité de gérante
A vendu à :
OB LAVERIE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 22 rue de la Chênaie 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 823 100 318, représentée par Monsieur Olivier BEGOIN, en sa qualité de gérant,
Un fonds de commerce de laverie automatique, situé 71 avenue Jean Chaubet 31000 Toulouse pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Toulouse sous le numéro 822 200 978.
Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au jour de la signature de l'acte soit le 9 janvier 2017.
Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 5.000€ (cinq mille euros), 4.000€ (quatre mille euros) au titre des éléments corporels et 1.000€ (mille euros) au titre des éléments incorporels.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la présente à l'adresse suivante : 71 avenue Jean Chaubet 31000 Toulouse.
Le vendeur et l'acheteur ont élu domicile à leurs adresses respectives qu'enoncées dans le présent avis de cession.

Pour insertion.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



SELARL CHRISTOPHE LEGUEVAQUES
Avocat
Clé Réseau d'Avocats
Paris, Toulouse, Marseille

Avis de publicité

Aux termes d'un acte sous seing privé en Suivant acte SSP en date du 6 février 2017 enregistré à S.I.E. de TOULOUSE, le 24/02/2017, Bordereau n°2017/1 968, case n°4, la SARL SD BOIS au capital de 30.000 € dont le siège est 33 bis rue des Ormes à Ramonville Saint Agne (31520) immatriculée 481 893 758 représentée par la SELARL BENOIT et ASSOCIÉS Mandataire judiciaire pris en la personne de Me BENOIT domicilié 17, rue de Metz à Toulouse (31000) a vendu à la SCOP ARL AU FIL DU BOIS dont le siège est 33 bis rue des Ormes à Ramonville Saint Agne (31520) immatriculée 821889117 un fonds de commerce de fabrication, pose et négoce de tous produits de menuiserie et d'ébénisterie exploité 33 bis rue des Ormes à Ramonville Saint Agne (31520) moyennant le prix de 52.000 euros.
Entrée en jouissance : 1er août 2016
Les oppositions ont déjà couru dans le cadre de la liquidation judiciaire.

Pour avis.



Avis de cession

Par acte sous seing privé en date du 8 mAux termes d'un acte sous seing privé signé à Toulouse en date du 13 mars 2017, enregistré au service impôts des entreprises de Toulouse, le 27 mars 2017 sous la référence n°2017 A 03831.
Madame CAILLAU Marguerite-Marie, divorcée de Monsieur LAURET Valentin, née le 20 mars 1955 à Rosendael (59), domiciliée 64 avenue Saint-Roch, appartement 02, 31400 Toulouse, travaillant indépendant enregistré au RCS de Toulouse sous le numéro 492 480 868 au nom de Madame LAURET Marguerite.
A vendu à :
OB LAVERIE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 22 rue de la Chênaie 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 823 100 318, représentée par Monsieur Olivier BEGOIN, en sa qualité de gérant,
Un fonds de commerce de laverie automatique, situé 3 avenue de lespinet 31400 Toulouse pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Toulouse sous le numéro 492 480 868.
Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au jour de la signature de l'acte soit le 13 mars 2017.
Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 13.500€ (treize mille cinq cent euros), 9.000€ (neuf mille euros) au titre des éléments corporels et 4.500€ (quatre mille cinq cent euros) au titre des éléments incorporels.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la présente à l'adresse suivante : 3 avenue de lespinet 31400 Toulouse
Le vendeur et l'acheteur ont élu domicile à leurs adresses respectives telles qu'enoncées dans le présent avis de cession.

Pour insertion.



Séverine BENOIT-TERES, AVOCAT
6, Rue de l'Ourmède
31620 Castelnau d'Estretrefonds
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

Avis de cession

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 17 Mars 2017 à Toulouse, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Toulouse 3, le 23/03/17, Dossier 2017 14560, référence 2017 A 03766, Monsieur Max CARLES, N° 434 039 798 RCS Toulouse, dont l'adresse de l'établissement est situé 13, Rue de Toul, 31 000 Toulouse,
A CEDE A
L'EURL LASNAVERES, N° 825 261 738 RCS Toulouse, au Capital de 1000 Euros, ayant son siège social 13, rue de Toul, 31 000 Toulouse, un fonds artisanal de confectionnerie multi-services comprenant la clientèle et le droit au bail des lieux sis 13, Rue de Toul, 31 000 Toulouse moyennant le prix de 25 000 Euros. La date d'entrée en jouissance est fixée le 17/03/2017.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Me BENOIT-TERES, 6, Rue de l'Ourmède, Eurocentre, 31620 Castelnau D'Estretrefonds.

Pour avis.